



Section 08362

Spécification standard

QUINCAILLERIE COMMERCIALE ROBUSTE 2" (902-T)

Section 08362 du devis : Portes de garage.

Partie 1 – Général

1. Ferrures : plaquées zinc conformément à la norme ACNOR G 164-M1981, à raison d'au moins 300 g/m².
2. Rails de guidage : En acier galvanisé de 50 mm (2") de largeur et de calibre minimal de 14, montées à l'aide de clips de fixation. Les rails horizontaux seront renforcés par un angle d'acier galvanisé de 40 mm X 40 mm (1½" X 1½") de calibre 12.
3. Mécanisme d'équilibrage : À ressort torsion avec pièces et accessoires nécessaires au montage, pour une durée minimale de 10 000 cycles d'ouverture.
4. Tube du ressort torsion : De 1", en acier galvanisé et fait d'une seule pièce.
5. Galets : En acier trempé, à déplacement latéral libre, à roulement à billes de 50 mm (2") de diamètre. Chaque galet sera muni d'au moins dix billes.
6. Charnières : robustes, galvanisées, de calibre 13, fixées au moyen de vis auto perceuses.
7. Barres de renforcement : De 63 mm (2 1/2"), de calibre 21 pour les portes de 4267 mm (14') et plus, et de 75 mm (3") de calibre 20 pour les portes de plus de 5486 mm (18') de largeur.

Options

1. Opération :
 - a. Ouverture manuelle avec serrure de côté prête à recevoir un cadenas (cadenas non fourni).
 - b. Ouverture manuelle avec tire-chaîne et serrure de côté prête à recevoir un cadenas (cadenas non fourni).
 - c. Ouverture manuelle avec palan à chaîne et crochet mural prêt à recevoir un cadenas (cadenas non fourni).
 - d. Ouverture avec ouvre-porte électrique (voir section 2.4).
 - e. Angle continu : Support de rail de guidage monté à l'aide d'angle galvanisé de fixation continue de 38 mm X 114 mm (1 1/2" X 4 1/2") de calibre 12.

2. Type de mouvement :

- a. Élévation standard (espace libre requis 16").
- b. Élévation réduite pour élévation à faible retombée (espace libre 6" au minimum).
- c. Élévation entièrement verticale (espace libre requis = deux fois la hauteur de porte + 12").
- d. Surélévation maximale qui devra permettre un maximum d'espace disponible sous la porte lorsque celle-ci est en position ouverte.

3. Ressorts :

- a. Ressorts conçus pour supporter 25 000 cycles d'ouverture.
 - b. Ressorts conçus pour supporter 50 000 cycles d'ouverture. Incluront des supports d'extrémité munis de coussinets de précision.
 - c. Ressorts conçus pour supporter 100 000 cycles d'ouverture. Incluront des supports d'extrémité et de centre munis de coussinets de précision.
 - d. Système à contrepoids, recommandé pour des opérations de 100 000 cycles d'ouverture et plus par année.
4. Double charnière aux extrémités : Incluront des roulettes de 50 mm (2") ultra robustes à arbre long (recommandé pour des largeurs de 3048 mm (14') et plus).
5. Roulettes 50 mm (2") à tête de vinyle : Arbre galvanisé, roulement à billes de précision et scellé (recommandé pour les endroits très humides).
6. Protège-rail en Z : 1524 mm (60") de haut, façonné d'acier de 4,7 mm (3/16") d'épaisseur prépeint de couleur « rouge feu », fixé sur le mur près des rails verticaux.
7. Protège-rail en L : 1524 mm (60") de haut, façonné d'acier de 4,7 mm (3/16") d'épaisseur prépeint de couleur « rouge feu », fixé par trois boulons au plancher près des rails verticaux.
8. Ressort-lanceur : Requis pour les mouvements à élévation standard ou réduite, lorsque l'opération est faite par palan à chaîne ou électrique à arbre secondaire. Les ressorts-lanceurs seront attachés au bout des rails horizontaux afin d'éviter le relâchement des câbles de levage.
9. Trappe d'échappement :
- a. Diamètre 3"
 - b. Diamètre 4" autobloquant
 - c. Diamètre 5" autobloquant
10. Plaque de bas de sécurité : Servant à immobiliser la porte sur détection d'un bris de câble au moment de la fermeture de cette dernière (non offert sur les mouvements à élévation standard ou réduite).
11. Système pare-chute : fixé sur l'arbre de commande, il bloquera ce dernier dans le cas d'un bris du ressort